

Soutenir la lutte pour l'égalité des droits

TUNISIE: Aperçu politique et économique

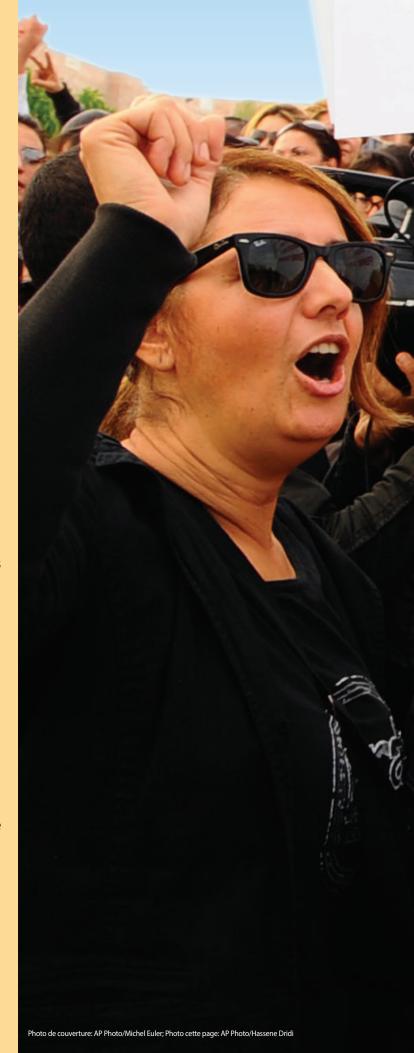


Malgré des décennies de répression politique au lendemain de son indépendance de la France en 1956, la Tunisie a connu de nombreuses années de prospérité économique—bien qu'inégalement réparties—accompagnées par les mesures constitutionnelles et législatives les plus ambitieuses de la région en faveur des droits des femmes.

Dans les années 90, le pays s'est effectivement transformé, passant d'une économie agraire, reposant essentiellement sur des réserves limitées de pétrole et de gaz, à une économie marquée par une rapide assise manufacturière diversifiée. En 2011, la Tunisie a enregistré le revenu par habitant le plus élevé de l'Afrique septentrionale, soit 3.720 dollars, un niveau comparable à celui des économies émergentes telles que la Chine et la Thaïlande.

Bien que les tunisiens étaient privés de droits politiques, le pays a entrainé le monde arabe dans la promotion du statut juridique et social des femmes. Avant même la finalisation de sa constitution en 1959, la Tunisie a créé en 1956 un Code du statut personnel juridique (PSC) reconnaissant les droits des femmes dans la famille. Le Code interdit la polygamie, permet aux époux et aux épouses de divorcer et accorde aux femmes le droit de gérer leurs propres biens. Les réformes législatives dans les années 90 ont renforcé le statut des femmes. Le droit du travail tunisien garantit le droit des femmes au travail. En 1993, un nouvel article a été ajouté au code du travail, lequel interdit la discrimination entre les hommes et les femmes. Le gouvernement a également exigé que les parents envoient leurs filles à l'école. Aujourd'hui, plus de 50 pour cent d'étudiants universitaires sont des femmes et 66 pour cent de juges et d'avocats sont des femmes.

Pourtant, depuis l'indépendance accordée par la France, les citoyens tunisiens n'ont pas véritablement expérimenté la liberté démocratique. Deux présidents ont dirigé le pays jusqu'en 2011, concentrant davantage le pouvoir dans le système déjà extrêmement centralisé du pays. Entre 2004 et 2008, 500.000 chômeurs étaient à la recherche d'emploi et le pays avait connu une insuffisance annuelle de 20.000 emplois—ceux dont il avait besoin pour accepter de nouvelles demandes dans le marché de l'emploi selon le Bureau Internationale du Travail (BIT). Le chômage touchait plus sévèrement les diplômés des collèges, augmentant de 14 pour cent en 2005 à près de 22 pour cent en 2009. L'économie tunisienne, considérablement exposée aux marchés européens, a été davantage fragilisée par la récession mondiale. En décembre 2010, un taux de chômage élevé et l'absence de liberté démocratique ont poussé les tunisiens dans la rue pour une révolte qui dura des semaines et a été à l'origine de ce qui est maintenant connu en Orient sous le nom de «Printemps arabe.»



LES FEMMES À L'AVANT-GARDE DU CHANGEMENT

Le 17 décembre 2010, un vendeur âgé de 23 ans qui travaillait dans l'economie informelle s'est immolé en guise de protestation contre la corruption enracinée du gouvernement qui l'empêchait de gagner sa vie. Mohamed Bouazizi a succombé à ses blessures. Le geste de Bouazizi a touché le nerf sensible de la société tunisienne, déclenchant une vague de protestation qui gagna rapidement tout le pays, avec le soutien immédiat de l'Union Générale Tunisienne du Travail, UGTT. Les syndicalistes tunisiens ont joué un rôle central dans la révolution, parlant aux manifestants dans la rue, aidant à organiser la sécurité de leurs voisins et réclamant la fin des violences contre les manifestants.

Le tollé public a occasionné le départ du Président
Zine el-Abidine Ben Ali qui a dirigé la Tunisie pendant
23 ans et qui, avec sa famille, régnait sur un grand
pourcentage de l'économie tunisienne, contrôlant les
segments de marché clés, en particulier l'immobilier, les
hôtels, les entreprises de transport aérien, les secteurs
des télécommunications et de l'automobile. Ben Ali
s'est exilé en Arabie Saoudite le 14 janvier 2011. Les
tunisiens—femmes et hommes—ont donné le coup
d'envoi pour des soulèvements dans tout le Maghreb.

Les comptes rendus des journaux de l'époque regorgent d'anecdotes sur des femmes s'exprimant dans les rues, réclamant la justice et invitant les hommes à soutenir leur appel. «En ce qui concerne la révolution, nous pouvons affirmer que la salve inaugurale a été tirée, juste une heure après le décès de Mohamed Bouazizi, par une femme qui avait lancé un cri devant la municipalité: «Où sont les hommes?» confie Souha Miladi, enseignante et syndicaliste. «Immédiatement après, les manifestations ont éclaté dans les rues et la colère populaire a gagné toutes les régions et a atteint la capitale, entraînant la chute du dictateur.»

Les femmes sont émancipées, déclarent-elles, parce qu'elles ont pendant des années participé à des activités de sensibilisation organisées par leurs syndicats. Les activités visant à «réclamer l'amélioration des conditions de travail et à défendre les principaux droits de travailleurs à un travail décent ont été caractérisées par la participation massive des femmes,» déclare Saida Garrach, une avocate et membre de l'Association Tunisienne des Femmes Démocrates (AFTD). «Cet élan a eu pour conséquence une participation importante des femmes à la révolution tunisienne.»

Sihem Bousetta partage ce point de vue : «Pendant la révolution et jusqu'au 14 janvier, les femmes se sont montrées très efficaces dans l'organisation des grèves, des manifestations assises, des mouvements de protestation et instrumentales dans le succès de toutes les démonstrations.» Tout comme Miladi, Bousetta est un membre de l'UGTT, la confédération de syndicats la plus importante du pays qui représente de 10 à 15 pour cent des travailleurs du pays. L'UGTT a une longue histoire liée au mouvement pour l'indépendance de la Tunisie et joue un rôle central dans la transition du pays.

Les femmes tunisiennes, malgré les protections juridiques et sociales de longue durée dont elles jouissaient, ne représentaient que 25 pour cent de la population active en 2010. Elles étaient et sont encore disproportionnellement représentées parmi les plus pauvres. Cependant, travaillant en grande partie avec leurs syndicats, elles ont constitué de solides réseaux et acquis des compétences de dirigeants cruciales qui leur ont permis de reconnaître leurs intérêts économiques et politiques dans le changement démocratique. Elles sont équipées pour prendre des mesures visant à jouer un rôle majeur dans le processus et ne veulent pas céder le terrain.





De la gauche: **Aida Al-Zawee**, membre du conseil d'administration de l'UGTT; **Najwa Makhlouf**, Commission Nationale des Femme Travailleuse/UGTT; **Souha Miladi**, enseignante et membre de l'UGTT; **Lilia Neji**, Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi.





«Avant la révolution, les femmes croyaient en leur rôle et leur lutte,» déclare Aida Sbai, secrétaire générale adjointe d'un syndicat local Golden Tulip El Mechtel Hotel-Tunis.

Miladi partage l'opinion: «La révolution représente un espoir de démocratie. Cependant, nous ne pouvons pas parler de démocratie si nous perdons de vue le sens de la citoyenneté. La moitié de la société ne jouit pas du sentiment de citoyenneté. Nous ne pouvons pas parler de changement démocratique populaire national sans donner à la cause des femmes l'attention qu'elle mérite.»

Après les manifestations, un gouvernement nouvellement élu est entré en fonction en octobre 2011. Bien que le dialogue social n'áit pas été effectif en Tunisie au cours des régimes autoritaires successifs, la nouvelle et rare coalition entre les groupes séculiers et religieux offrait la possibilité d'opérer une réforme démocratique, et aux femmes l'occasion de jouer un rôle dans le processus.

«La lutte des femmes tunisiennes n'a pas débuté aujourd'hui. Elle est enracinée dans leur histoire, depuis l'indépendance, et dans leur lutte contre le colonialisme, la tyrannie,» note Siham Maadi, enseignante de lycée et syndicaliste de l'UGTT. «De nombreuses femmes ont été martyrisées. Nous avons lutté contre la tyrannie... en syndicats, dans le système juridique et dans toutes les arènes civiles.»

Au milieu des années 80, les conservateurs ont essayé d'éroder le point de vue laïc des droits des femmes en cherchant à révoquer le PSC. Au même moment, l'UGTT avait formé un Comité des femmes pour mettre en lumière les questions relatives aux femmes travailleuses et, au sein de toute la société, d'autres associations de femmes se sont formées pour soulever les préoccupations liées aux femmes travailleuses. Les femmes syndicalistes ont créé un magazine, Nissa, qui se concentre également sur les questions des femmes, y compris des emplois non rémunérés. Sa première publication a donné le ton, annonçant que les droits des femmes étaient menacés. Plus tard, des organisations à l'instar de l'AFTD et l'Association des Femmes Tuniesiennes pour la Recherche at Developpement, (AFTURD) formée dans le but de défendre les droits des femmes, de renforcer la loi garantissant ces droits et d'aider les femmes à surmonter les obstacles juridiques, sociaux et d'autres, selon la journaliste Zakiya Laaridh. L'activisme passé et le succès ont constitué la fondation sur laquelle les femmes se sont assises en prenant leur place lorsque la Tunisie a rejeté l'autocratie.

Au fil du temps, l'UGTT a servi de ressource-clé pour les femmes travailleuses. La fédération octroie de petits crédits aux femmes pour améliorer leur situation économique et accroître leur indépendance financière, en particulier lorsqu'elles sont les seules soutiens de leur famille, explique Lilia Neji, cadre au Ministère de la formation professionnelle et une syndicaliste de l'UGTT. Neji a également fait remarquer que l'UGTT organise des «campagnes de sensibilisation

pour encourager les femmes à travailler pour les organisations à but non lucratif» et sponsorise «des ateliers d'éducation et de formation visant à accroître les compétences professionnelles, à améliorer leur éducation civique et à renforcer leur participation au syndicat.» La Commission Nationale des Femmes Travailleuses de l'UGTT est un havre dans une organisation dominée par les hommes où les femmes ont travaillé en réseau, ont offert un soutien mutuel et des compétences affinées de valeur en leadership.

Bien que les femmes constituent 48 pour cent des membres de l'UGTT, elles expliquent que leur espoir de participation plus importante à leur syndicat après les manifestations n'a été que partiellement réalisé. «Après la révolution populaire pour la liberté, la dignité et l'égalité, les femmes se sont trouvées exclues de la direction du syndicat,» explique Najoua Makhlouf, une coordinatrice de la Commission Nationale des Femmes Travailleuses de l'UGTT. «Si les femmes veulent faire partie de la direction, elles doivent préconiser un système de quota dans les structures fondamentales des syndicats et les postes clés de cadre supérieur. Il en va de même pour la société en général et le gouvernement.»

Les femmes ont fait un peu plus de progrès dans la sphère politique par rapport au syndicat, mais elles ont encore du chemin à parcourir, disent-elles. Alors que la nation se préparait pour ses premières élections le 23 octobre 2011, la haute commission chargée de l'organisation des élections a décidé que la liste des candidats des partis qui doit être remise à l'assemblée constituante doit être constituée de 50 pour cent de femmes. Cependant, seuls les candidats en tête de liste dans chaque parti avaient de bonnes chances de remporter des sièges et seul environ 5 pour cent des listes avaient des femmes à leur tête. A la fin, après les élections de 2011, les femmes ont à peu près reçu le même pourcentage de sièges au sein de l'Assemblée nationale constituante qu'au temps de Ben Ali.

De plus, ajoute Neji, «seules quelques femmes députées prennent la parole et la majorité d'entre elles se gardent de tout commentaire pendant les sessions parlementaires. Nous ne comptons que deux femmes ministres, l'une d'entre-elles est ministre de la condition féminine et l'autre est ministre de l'environnement. Deux femmes occupent des postes ministériels sur 50 ministres après une révolution en Tunisie. Quelle honte!»

Faire entendre leurs voix

Dans un pays politiquement répressif, les femmes tunisiennes avaient besoin d'un espace à partir duquel elles pouvaient influencer la société civile. En fournissant des ressources et un environnement favorable, l'UGTT, en tant que représentant du mouvement syndical d'envergure des travailleurs, a été la clé pour les femmes qui cherchaient à développer davantage leurs compétences en direction, à renforcer leur sécurité financière et à élargir leur conscience politique.

Et, au cours des mois qui suivirent les élections d'octobre 2011, les femmes tunisiennes ont à maintes occasions prouvé qu'elles ètaient suffisamment préparées pour défendre avec vigilance leurs droits et soutenir la flamme de post-révolution de la démocratie.

Lorsque les membres de l'assemblée constituante tunisienne nouvellement élue ont voulu faire de la Loi islamique la base de la nouvelle Constitution, «les femmes ont exprimé leur colère et lutté pour leurs droits,» déclare Makhlouf. «Grace à des syndicats de femmes, l'assemblée constituante a maintenu l'article premier de la constitution qui stipule que la Tunisie est un état civil, avec

pour religion l'Islam, pour langue l'arabe et pour gouvernement un système républicain.»

En août 2012, un plus grand défi a émergé lorsque l'assemblée constituante a proposé un article définissant la femme comme inégale à l'homme, mais plutôt comme un complément de l'homme dans le foyer et comme une associée à l'homme dans le développement du pays. Les femmes tunisiennes s'étaient préparées ce mois à célébrer la Journée nationale de la femme le 13 août. À la place, «Nous avons transformé la célébration en manifestation et avons organisé un rassemblement qui avait impliqué au moins 20.000 à 30.000 personnes,» déclare Maklouf.

ATTEINDRE LES FEMMES DANS «LA DEUXIÈME TUNISIE»



Les syndicats doivent tendre la main

aux femmes rurales afin de garantir

Aidi Sibai.Photo: Hedja Mahklouf

leur accès aux droits économiques et démocratiques, déclare la syndicaliste En Tunisie, où les dernières statistiques révèlent que quatre fois plus de personnes vivant dans la pauvreté résident dans les zones rurales et non urbaines, les femmes rurales sont particulièrement vulnérables. En 2011, dans les zones rurales 27 pour cent de filles étaient illétrées contre 7 pour cent de garçons. Les femmes urbaines tunisiennes exercent des professions de magistrat, dentiste et pharmacologue et beaucoup d'autres professions de niveau élevé et ont accès aux intiatives d'emploi et aux programmes qui sont plutôt rares au niveau régional. Les femmes rurales tunisiennes, peu instruites et dotées de ressources financières limitées, ont peu de possibilité d'améliorer leurs conditions économiques et sociales et travaillent souvent dans l'économie informelle.

«Dans ce pays, les femmes qui vivent dans la seconde Tunisie» ne jouissent pas des mêmes droits économiques et juridiques, déclare Lilia Labidi, anthropologue tunisienne et professeur-chercheur invitée à l'Institut du Proche-Orient de l'université nationale de Singapour. Labidi, qui a été ministre de la Condition Féminine de la Tunisie pendant les premières étapes de la transition démocratique du pays, décrit ses objectifs pour la nation comme étant plus qu'une «stratégie de survie» pour l'emploi formel des femmes rurales.

La syndicaliste Aida Sibai fait partie des syndicalistes qui reconnaissent le besoin d'étendre le mouvement au-délà des frontières des centre-villes. «Les femmes vivant dans les régions reculees sont marginalisées et, il est de notre devoir de les sensibiliser. Nous croyons que leur participation est nécessaire.»

L'organisation de Sibai, l'Association Tunisienne de Partenariat pour le Tourisme, vient d'être mise sur pied. Elle aide à augmenter les revenus des familles qui peinent financièrement et les aide à découvrir la Tunisie à travers le tourisme. Selon elle, les syndicats doivent tendre la main aux femmes rurales et aux femmes de l'intérieur du pays afin de discuter des oppportunités qui se présentent à elles et de leur participation à l'avenir du pays.

Selon Sibai, mère de trois enfants en âge scolaire, les femmes «ont poussé les hommes à sortir et à agir... Alors, comment pouvons-nous oublier ou prétendre que leur rôle (des femmes) se limite à celui de mères bonnes à rester au foyer? C'est notre désir de promouvoir la condition des femmes, en particulier de celles qui vivent dans les régions intérieures.»

«L'UGTT a été l'un des acteurs du rassemblement du 13 août,» avait déclaré la syndicaliste Samiyah Noorah lors de l'introduction de la proposition d'article constitutionnel. «Ils ont fait appel aussi bien aux femmes qu'aux hommes et pas uniquement aux femmes. Ce problème concerne tout le monde.»

Avant la révolution, l'UGTT avait organisé des séances d'éducation économique, touchant les étudiants d'université, en particulier les étudiants à faible revenu. Plus tard ces étudiants avaient pris part aux débats constitutionnels qui s'ensuivirent. Ils avaient facilité les discussions autour de la proposition d'article sur la «complémentarité» et la présence des femmes dans les débats avait accentué leur rôle clé, explique la militante des droits humains, Buthayna Bsais.

Noorah ajoute que les campagnes de sensibilisation avaient été organisées à l'échelle nationale. «Ce n'est pas une question qui peut attendre ou que l'on doit mettre en veilleuse. Vous pouvez ressentir l'urgence uniquement lorsque la question est abordée.» Maadi et les autres femmes encouragent activement l'assemblée constituante à abandonner l'article et à ne pas ramener le pays 50 ans en arrière.

Aida Al Sibai, un membre de la Tourism Partnership Association de la Tunisie, décrit leur message de la manière suivante: «Non! Nous refusons de voir nos droits baffoués!»

Tandis que les manifestations battaient leur plein, le Président tunisien Moncef Marzouki, un membre du parti au pouvoir, Ennahada, a exprimé son soutien à la nouvelle constitution qui réaffirme l'égalité entre les hommes et les femmes, laquelle est garantie par la loi de 1956. En novembre 2012, l'assemblée constituante tunisienne a abandonné cette proposition d'article. Elle a également supprimé un article qui décrivait la nation comme étant engagée à garantir l'égalité des genres «dans la mesure où elle n'est pas en conflit avec les décisions de la charia islamique.» Mais, en février 2013, l'on ignorait toujours si la version finale de la nouvelle constitution retiendrait des dispositions de la constitution de 1956 qui affirment l'égalité entre les hommes et les femmes.

Certaines femmes sont plus optimistes que d'autres quant à l'avenir de la société civile de la nouvelle Tunisie. Cependant, quel que soit leur point de vue sur l'avenir, elles sont déterminés à jouer un grand rôle dans sa formation. Les femmes de la capitale, Tunis, tendent la main aux femmes des communautés rurales pauvres, leur fournissant des produits alimentaires et des services de santé tout en les éduquant sur leurs droits en tant que citoyennes. La Commission Nationale des Femmes Travailleuses de l'UGTT travaille en partenariat avec d'autres groupes alliés dans la création d'une nouvelle organisation visant à lutter contre la violence à l'égard des femmes, violence qui avait connu une augmentation spectaculaire à l'aube de la révolution. Confie Aida Al-Zawee, membre du conseil d'administration de l'UGTT, «Le soutien à la législation du syndicat, aux commissions des femmes et l'organisation de nombreuses

réunions, à travers lesquelles nous pouvons coopérer dans un grande mesure avec d'autres organisations de femmes, sont la solution.»

Maadi est au nombre de celles qui sont «totalement confiantes que notre peuple qui a mené à bien la révolution n'autorisera pas l'approbation des législations ou d'articles constitutionnels qui rameneraient cette société en arrière.» Elle, tout comme d'autres femmes tunisiennes, savent aussi que l'égalité complète entre les hommes et les femmes «sera l'un des critères utilisés pour juger du caractère démocratique et progressif de la constitution. Elle sera également le critère grâce auquel nous jugerons de la réussite ou de l'échec de la révolution.»

ALLER DE L'AVANT: Les femmes tunisiennes soutiennent le progrès de leurs syndicats

Dans une société en proie à la répression politique qui offre peu de possibilités de participer à la vie civile, le mouvement syndical fournit aux femmes, à travers des syndicats locaux et l'UGTT, un environnement structuré et sûr pour développer leurs compétences et exploiter les ressources. Selon les femmes, le renforcement de la participation au syndicat et de l'efficacité de ce dernier est crucial à l'expansion continue du rôle des femmes dans la société civile dans une Tunisie nouvelle plus ouverte. Les femmes déclarent qu'elles travailleront afin de voir leurs syndicats:

Étendre son champ d'action et l'éducation dans les zones rurales. Les zones rurales, vivier de 33 pour cent de la population tunisienne, représentent une grande source inexploitée de potentiel humain, en particulier les femmes et les filles dont l'isolation et le manque d'éducation les ont empêché de participer pleinement à la société civile.

Suivre de près l'application des lois garantissant les droits des femmes. «Nous devons trouver des mécanismes assurant l'application de ces lois,» déclare la syndicaliste, Souha Miladi.

Donner aux femmes l'accès aux postes de direction. «90 pour cent des travailleurs du textile sont des femmes» et pourtant les hommes sont à la tête de la plupart des syndicats, fait remarquer Aida Zaria, secrétaire générale adjointe de la Fédération Régionale Tunisienne des Travailleurs du Textile. «Nous essaierons de renforcer la représentation des femmes dans les syndicats.»

Encourager le gouvernement et les employeurs à promouvoir la cause des femmes et à les recruter. «Il existe des secteurs où les femmes constituent plus de 70 pour cent des travailleurs tels que les secteurs de la santé publique et de l'éducation,» explique la syndicaliste Lilia Neji. «Et malgré ce fait, aucune femme n'occupe des postes décisionnelles dans le syndicat.»

5 MÉTHODES QUI ONT FONCTIONNÉ

- **1. Un soutien organisationnel.** L'UGTT, l'Association Tunisienne des Femmes Démocrates et d'autres groupes ont fourni un espace de soutien qui a permis aux femmes de se connecter, de développer leurs compétences et de mutualiser leurs ressources. Dans un pays qui offre peu d'opportunité de participer à la société civile, l'UGTT «a joué le rôle de havre, de mentor et de catalyseur dans la révolution. Il a garanti le succès de la transition démocratique dans notre pays,» déclare Bousetta qui est, elle aussi, membre de la Commission Nationale des Femmes Travailleuses.
- **2. Éducation des filles et des femmes.** Plus de 50 pour cent des étudiants universitaires étaient des femmes en 2005 et l'accès des femmes urbaines à l'éducation avait servi de tremplin pour l'accès à l'emploi, la participation dans les organisations et les syndicats et une prise de conscience accrue de leurs droits humains.
- **3. Participation sur le lieu du travail.** Réaliser l'autonomie personnelle en dehors du foyer et avoir l'occasion d'apprendre et d'exprimer leurs droits à l'emploi sont des éléments qui se sont avérés essentiels pour donner aux femmes tunisiennes les moyens de lutter pour leur cause et de s'affirmer davantage en matière de liberté d'expression politique. «Parce que nous avons cru en notre chance, en notre démocratie et en nos citoyens, nous avons engagé la lutte et la poursuivons,» déclare Sibai.
- **4. Persistance face à la répression.** Les femmes syndicalistes ont parfois été «mises sur la touche et ignorées,» confie la syndicaliste Aida Sibai. «Malgré tous ces problèmes, ces femmes ont poursuivi leur résistance et réclamé leurs droits à la dignité et à l'égalité des citoyens.»
- **5. Responsabilisation à travers la sensibilisation sociale.** À travers leurs syndicats, elles ont été invitées et valorisées de par leur capacité à soutenir des problèmes et des causes. Lorsque leurs droits étaient menacés, les femmes ont formé des organisations, de travailleurs, d'académiciens, de personnes partageant les mêmes intérêts, qu'elles ont pu mobiliser pour une cause.



À PROPOS DE CETTE SÉRIE

Les travailleurs, quels que soit leurs pays, désirent un gouvernement transparent, représentatif et responsable devant ses citoyens, et qui œuvre à l'amélioration des conditions économiques de tous les citoyens. Partout dans le monde, les syndicats et les organisations de travailleurs jouent un rôle important dans la défense des droits de l'homme fondamentaux, s'assurant que les voix et les aspirations des travailleurs sont prises en compte dans le dialogue national et œuvrant à l'avancement des politiques qui servent au mieux la société civile et favorisent la croissance économique et le développement humain. Catalysts for Change, une série continue publiée par le Centre de solidarité avec l'appui de la National Endowment for Democracy (Fondation nationale pour la démocratie), met en vedette des travailleurs qui œuvrent au progrès des droits des travailleurs et à plus d'égalité dans leurs sociétés bien souvent dans des conditions éprouvantes. Leurs expériences et efforts servent de véritables leçons dont peuvent s'inspirer d'autres personnes en quête de changement positif.



DÉCLARATION DE MISSION

La mission du Centre de solidarité est d'aider à bâtir un mouvement ouvrier mondial en renforçant le pouvoir économique et politique des travailleurs partout dans le monde à travers des syndicats efficaces, indépendants et démocratiques.

CES COORDONNÉES Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT)

http://www.ugtt.org.tn/fr/ 29 Place Mohammad Ali Tunis 1002, TUNISIE Fax: (+216) 71 259 621

Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD)

http://femmesdemocrates.org 112, Avenue de la Liberté Tunis 1002, TUNISIE Courriel: femmes_feministes@yahoo.fr Téléphone: (+216) 71 890 011 Fax: (+216) 71 890 032 Mobile: (+216) 22 953 782

RESSOURCES

Les principales sources de cette publication sont les entrevues à la première personne réalisées par le Centre de solidarité. L'on peut retrouver des renseignements sur les autres sources sur le site Web du Centre de solidarité, www.solidaritycenter.org

